

DELIBERATION N°2024-25_071
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur

Séance du jeudi 13 février 2025

7. Travaux de la commission FSDIE du 5 février 2025 (attribution d'un montant <23 000 €)

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	Suffrages exprimés : 22
Membres présents : 14	Pour : 22
Membres représentés : 8	Contre : 0
Total : 22	

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur, après en avoir délibéré, approuvent les travaux de la commission Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) du 5 février 2025 pour l'attribution d'un montant inférieur à 23 000 €.

Besançon, le 13 février 2025

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services



Thierry CAMUS

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Travaux de la commission des Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes du 5 février 2025.

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

Proposition d'attributions FSDIE de la commission FSDIE du 05/02/2025 - Passage en CFVU du 13/02/2025

Présents : Romain HASSOLD (VPE), Coralie MAYEUR-CARPENTIER (VP Vie étudiante), Laetitia DUCRET (BVE), Agathe ARNOUX (BVE), Mathilde DEVILLERS (BVE), Romane BOURNE (BVE), Sélim CHANARD (CROUS), Ghislaine GAUTHIER (SSAC).
Excusés : Laurence RICQ (VP CFVU), Camille BUHOT (VPE), Maxime CONTE (élu étudiant), Samir JEMEI (VP Chargé des politiques culturelles), Magalie GAUTHROT (PMA), Sophie CHEVIRON (BIJ), Charline BROCHET (GBM), Sébastien COUDRY (GBM).

	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Budget global initial du projet	Budget global réalisé	Décision commission FSDIE	Date de la commission initiale	70% versés	30% restants	Avis	Attribution définitive	Observations
	BILANS	ADE ISIFC	Le café des réparations	Besançon	Culture scientifique et technique	239,82 €	239,82 €	189,82 €	07/05/2024	189,82 €	/	Favorable unanime	189,82 €
AECB		Journée culturelle	Besançon	Culture artistique	3 000,00 €	2 564,66 €	1 967,79 €	17/06/2024	1 377,45 €	590,34 €	Défavorable unanime Passage à la prochaine commission FSDIE	0,00 €	La commission souhaite que l'association présente de nouveau le bilan auprès de la commission en prenant rendez-vous en amont auprès du BVE pour une meilleure élaboration du bilan financier.
AESFB		CA ANESF	Besançon	Autres	5 971,30 €	2 564,66 €	2 571,30 €	10/10/2024	1 800,00 €	771,30 €	Favorable unanime au versement du delta des 30% restant et de l'exédent de budget.	673,37 €	La commission salue l'élaboration du bilan selon les recommandations du BVE ; le bilan financier est excédentaire de 94,43 €. La commission statue en faveur du versement du solde restant, diminué de l'excédent réalisé sur le projet.
ASUFC		EUSA GAMES	Besançon	Sport	22 840,00 €	16 625,12 €	9 000,00 €	03/04/2024	6 300,00 €	2 700,00 €	Favorable unanime au versement du delta des 30% restant et de l'exédent de budget.	1 374,12 €	La commission prend acte de la conformité du bilan avec le projet présenté. La commission émet une réserve sur le portage du projet qui doit être fait par des étudiants et non par des responsables de formation, cela sera mis en avant et observé lors des prochains dossiers présentés. L'association a recherché de nombreux partenaires privés et publics, le budget est excédentaire de 1 300 €. La commission émet un avis favorable au versement du delta des 30% restant et de l'exédent de budget. La commission souligne le souhait et l'intérêt d'avoir un portage global du projet par les étudiants et non par les enseignants accompagnants, par cela et cet apport d'expérience, les étudiants pourront valoriser cet aspect pour les expériences et projets professionnels futurs.
Chorale universitaire		Bilan annuel	Besançon	Culture artistique	15 275 €	7 202,45 €	5 800,00 €	27/11/2023	5 800,00 €	/	Défavorable unanime pour une restitution partielle de la subvention perçue	-4 300,00 €	La commission met en avant un budget global excédentaire de 7 202,25 €. La commission demande la restitution d'une partie de la subvention versée correspondant à 4 300 € (faisant la différence entre le budget prévisionnel qui avait été présenté et le budget réalisé).
Inspi'rons Lons		Fête de Noel	Lons	Solidarité	690,80 €	690,80 €	572,65 €	20/11/2024	400,85 €	171,80 €	Favorable unanime	171,80 €	La commission félicite l'association pour son projet et la réussite de celui-ci, mais également pour son dynamisme au niveau de l'antenne de Lons le Saunier et la ferveur des adhérents. Elle souhaite que l'association se rapproche du BVE pour pouvoir bénéficier de formation pour le montage de projet et élaboration des bilans moraux et financiers, afin de pouvoir avoir une meilleure connaissance et visibilité des actions. La commission encourage aussi l'association à varier ses sources de financement, notamment à se tourner vers Culture ActionS.
Totaux					32 502,10 €	13 022,57 €	19 911,74 €		15 678,30 €	4 233,44 €		-2 080,71 €	
PROJETS	ABEO	CA UNECD	Besançon	Autres	07/03/2025	5 298,54 €	24,51%		1 298,54 €				Retrait du dossier - association n'ayant pu se libérer
	AESFB	Journées des étudiant-es sages-femmes	Besançon	Autres	27/02/2025	1 145,60 €	80,05%		917,00 €		Favorable unanime	917,00 €	La commission salue le projet mais est toujours interrogative sur le soutien à la formation associative. La volonté présentée par l'association de faire un retour auprès des étudiants durant la journée de sensibilisation de la Trisomie 21 avec une mise en lien avec les BU, du SSE est saluée par la commission.
	AGB	Journée culturelle et sportive	Besançon	Culture artistique	15/02/2025 et 19/04/2025	1 497,05 €	56,58%		847,05 €		Favorable unanime	847,05 €	La commission salue le projet présenté et la volonté de pouvoir proposer une journée culturelle et sportive à l'ensemble des étudiants. La commission salue le fait que l'association a demandé une subvention auprès de GBM mais précise que l'association peut également déposer une demande de subvention auprès de la commission Culture ActionS du CROUS afin de valoriser d'avantage les actions au sein du campus.
	ASUFC	Tournoi international de rugby à 7	Besançon	Sport	11/04/2025	4 817,00 €	59,29%		2 856,00 €		Défavorable unanime	0,00 €	La commission salue le projet auquel participe des étudiants de toute l'université et non pas uniquement des étudiants de STAPS, en apportant une cohésion de manière plus large. Pour autant, la commission rappelle que l'association institutionnelle dépose un projet annuel en novembre. De ce fait il devrait intégrer l'ensemble des actions à l'année et ne pas déposer des projets exceptionnels 2 mois après le dépôt de la demande annuelle. L'association a été informée de la possibilité de ne pas recevoir de nouvelle subvention pour un projet hors programmation annuelle, lors du rendez-vous avec le BVE. La commission préconise une rendez-vous complémentaire avec le BVE pour exposer les raisons de ce refus de subvention et de prévoir plus largement la programmation annuelle prochaine.
	ATB	Journée culturelle	Besançon	Culture artistique	26/04/2025	1 560,00 €	62,18%		970,00 €		Favorable unanime	970,00 €	La commission salue le projet et son montage avec plusieurs partenariats et sources de financements diversifiées (FSDIE, Culture ActionS) mais également la participation de l'association TOGOVI. Cette journée culturelle présente un temps fort dans l'année pour l'association.
	Chorale universitaire	Projet annuel	Besançon	Culture artistique	année 2025	17 330,00 €	33,47%		5 800,00 €		Favorable unanime pour le versement d'une subvention à moindre échelle	2 000,00 €	La commission émet de grandes réserves sur le projet de la Chorale et les volontés de s'ouvrir aux étudiants alors que le but même de l'association est étudiant. La vraie difficulté est l'identité même de la Chorale qui doit retrouver le sens de ce qui est une association étudiante. La commission soutiendra financièrement l'association uniquement pour les initiatives étudiantes et ce qui sera fait à destination des étudiants exclusivement, c'est à dire les deux stages prévus et destinés aux étudiants qui seront soutenus. La commission recommande à la Chorale de prendre rendez-vous avec le BVE pour revoir la structure de l'association et la priorisation des actions par et pour les étudiants.
	EPMA	Conférence gesticulée	Besançon	Culture artistique	17/04/2025	800,00 €	80,00%		640,00 €		Favorable unanime	640,00 €	La commission salue l'initiative du projet et le souhait d'ouverture à tous les étudiants. Une volonté est faite de présenter les VSS à l'UFR Santé et en lien également avec le SSE pour présenter les dispositifs mis en place au niveau de l'université. Il est précisé que l'association peut également déposer une demande de subvention auprès de la commission Culture ActionS du CROUS pour diversifier les sources de financement. Une communication sur l'ensemble des UFR et également à la MDE est prévue.
	OFNI	Rétr'OFNI	Besançon	Culture scientifique et technique	20/03/2025	788,36 €	78,64%		620,00 €		Favorable unanime	620,00 €	La commission salue et félicite l'association pour ce projet et cette première demande de subvention FSDIE. Elle préconise à l'association une vigilance accrue pour les assurances lors de cette évènement du fait de la mise à disposition de consoles de jeux de collection.
Totaux						33 236,55 €	41,97%		13 948,59 €			5 994,05 €	